

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-013871

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1029 Société : R-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DRIFI mohamed

Date de naissance : 01-07-1949

Adresse : Fathia

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Youssef DRIFI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Kalthoum - Hay Hassan
Casablanca - Tel: 05 22 93 86 00

Date de consultation : 28/07/2023

Nom et prénom du malade : DRIFI MOHAMED Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DRIFI MOHAMED

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 30/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.07.23		102	300,00	Dr. Yousef Dabbagh Cabinet Dentaire - 100 Bd Oudiné - 75016 Paris
28.07.23	Exo cavos		1000,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

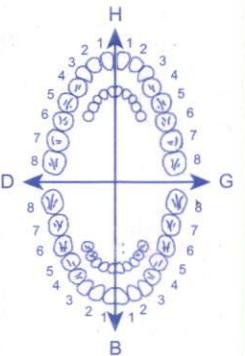
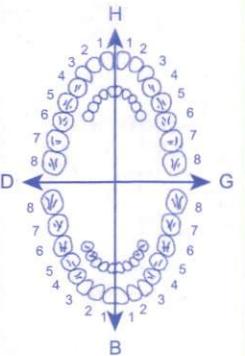
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td style="text-align: left;">25533412</td> <td style="text-align: right;">21433552</td> </tr> <tr> <td></td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	H	25533412	21433552		00000000	00000000	B	35533411	11433553	Coefficient des travaux Montants des soins Date du devis Date de l'exécution
H	25533412	21433552														
	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne
des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
- Holter rythmique
- Epreuve d'effort
- Echo-doppler cardiaque couleur



الدكتور يوسف الإدريسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الفحص بالصدى بالألوان

- الهولتر.

Casablanca, le 28-07-23

D R i F i M O H A M E D

Note d'hôpital
pour ERG Cardios

1000,00 DH

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Rabii - Hay Hassan
Casablanca - Tel. 05 22 93 86 00

100، شارع أم الربيع - إقامة الأفق - الحي الحسني - الدار البيضاء

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassan - Casablanca
Tél./Fax : 0522 93 86 00 - E-mail : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82 : المستعجلات

COMPTE RENDU DE LA CORONAROGRAPHIE

Patient	: DRIFI Mohamed
Né en	: 01/01/1949
Date	: 28/07/2023
Médecin	: Dr Y.DRISSI

Monsieur DRIFI Mohamed, né en 1949, a bénéficié d'une coronarographie, justifiée par infarctus antro-latéral pris à H+3.

TECHNIQUE

Seldinger, introducteur 5F, Sonde JL4, JR4, guide en J 0.35.

RESULTATS

- L'injection sélective du **tronc commun** retrouve **un tronc commun** de bon calibre indemne de lésion.
- L'**interventriculaire antérieure** est infiltrée, avec une sténose significative de l'IVA proximale et occlusion aiguë de la 1ère diagonale.
- Le **réseau circonflexe** est dominé, discrètement infiltrée, sans sténose significative.
- L'injection sélective de la **coronaire droite** retrouve une artère de bon calibre, dominante siège d'une sténose serrée de la coronaire droite distale.

AU TOTAL

Sténose significative de l'IVA proximale, occlusion de la 1ère diagonale responsable de l'événement aigu. Sténose serrée de la coronaire droite distale. Indication à une angioplastie de l'IVA et une désobstruction immédiate de l'artère diagonale.

Dr M. ALLAQUI

Dr M. MAGUEZNAI



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

**COMPTE RENDU D'ANGIOPLASTIE DE L'IVA ET DE
L'ARTERE DIAGONALE**

Patient	: DRIFI Mohamed
Né en	: 01/01/1949
Date	: 28/07/2023
Médecin	: Dr Y.DRISSI

TECHNIQUE

Mise en place d'un cathéter guide XB 3.5 au niveau de l'ostium du tronc commun.

Mise en place d'un guide dans la 1ère diagonale qui permet de restaurer un flux.

Mise en place d'un second guide dans l'IVA, stenting de l'IVA proximale au stent actif **SYNEGRY de 3/20mm**, POT au ballon de 3.5/8mm.

Refranchissement des mailles de l'artère diagonale, réouverture de la maille au ballon 2/10mm. Stenting de la 1ère diagonale avec un stent actif **Resolute Onyx de 2.25/15mm** Kissing final.

Flux TIMI III final au niveau de la 1ère diagonale et TIMI III au niveau de l'IVA.

AU TOTAL

Bon résultat d'une angioplastie de l'IVA et de la 1ère diagonale, avec implantation de deux stents actifs.

Angioplastie de la coronaire droite en 48 heures.

Dr M. ALLAOUI

Dr M.AGUEZNAI



Urgences 24h/24 7j/7

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE
CASALAB PALMIER du Dr. M. BEZZARI

Edition du : 29/07/2023 à 10:14

Dossier n° : **2307283092**
Résultats de : Mr Mohamed DRIFI
Né(e) le :

Dossier enregistré le : 28/07/2023 à 14:58

DR ALLAOUI Clinique du Coeur
Casa-Oasis
Monsieur Le Dr MOHAMMED ALLAOUI
(Cardio)

DR ALLAOUI Clinique du Coeur
Casa-Oasis
QUARTIER OASIS
20000 CASABLANCA

VEUILLEZ PRENDRE EN CONSIDERATION LES RESULTATS CI JOINTS

Compte-rendu complet

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

(SYSMEX XN-1000)

Leucocytes : (RC)	10,03	$10^3/\text{mm}^3$
Hématies : (RC)	5,49	$10^6/\text{mm}^3$
Hémoglobine : (RC)	16,40	g/dL
Hématocrite : (RC)	48,0	%
VGM : (RC)	87,4	fL
TCMH : (RC)	29,9	pg
CCMH : (RC)	34,2	g/dL
RDW : (RC)	13,6	%

Formule leucocytaire :

Neutrophiles : (RC)	75,2	%
Soit:	7 543	/mm ³
Eosinophiles : (RC)	1,3	%
Soit:	130	/mm ³
Basophiles : (RC)	0,9	%
Soit:	90	/mm ³
Lymphocytes : (RC)	15,2	%
Soit:	1 525	/mm ³
Monocytes : (RC)	7,4	%
Soit:	742	/mm ³
Plaquettes: (RC)	282	$10^3/\text{mm}^3$
		(150-500)



LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE
CASALAB PALMIER du Dr. M. BEZZARI

Urgences: 24h/24 7j/7

Organismes Non renseigné
Num du dossier Médical: 0
Numéro de la prescription: 0

BIOCHIMIE

Ionogramme Sanguin(NA-K-CL-CA-PT-RA)

Electrode sélective d'ions diluée (indirecte)COBAS6000

Sodium:	138,0	mmol/L	(135,0-145,0)
Potassium:	3,85	mmol/L	(3,60-5,20)
Chlore:	102,0	mmol/L	(96,0-108,0)
Calcium:	95,6	mg/l	(84,0-102,0)
Protides Totaux:	69,00	g/l	(60,00-87,00)
Réserve alcaline:	20,0	mmol/L	(20,0-32,0)
Urée: (Test cinétique)	0,24	g/l	(0,15-0,50)
	4,00	mmol	(2,50-8,34)
Créatinine: (Dosage colorimétrique cinétique)	9,0	mg/L	(3,0-12,0)
	79,7	umol/l	(26,6-106,2)

Métabolisme Glucidique

HbA1c 6,1 % (4,0-6,0)
(HPLC: (HLC-723.G7))

Interprétation des résultats:

Sujet non traité pour un diabète:

- Normal : 4-6%

Sujet diabétique de type II traité:

- Bon contrôle: < ou = à 6.5%
- Contrôle acceptable : 6.6 – 8.00%
- Mauvais contrôle : > à 8%

Protéine C-Réactive: 1,6 mg/L (<10.0)
(Test immunoturbidimétrique)



LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE
CASALAB PALMIER du Dr. M. BEZZARI

BILAN ENDOCRINIER

TSH:
(ECLIA sur COBAS 6000)

1,04 mUI/L

Valeurs de référence selon diagnostic -roche :

Adultes : 0.27 à 4.2 mUI/L

Enfants :

0j à 6j :	0.70 à 15.2 mUI/L
6j à 3 mois :	0.72 à 11.0 mUI/L
3 à 12 mois :	0.73 à 8.35 mUI/L
1 à 6ans :	0.70 à 5.97 mUI/L
6 à 11ans :	0.60 à 4.84 mUI/L
11 à 20 ans :	0.51 à 4.30 mUI/L

Femmes enceintes : < 2 mUI/L

NB : La TSH s'abaisse au cours des 3 premiers mois de grossesse.

(RC) : Résultat contrôlé

Validation biologique par :

Le Dr M. BEZZARI

Le Dr K. OUAZZANI

Nous vous remercions pour la confiance que vous portez à notre laboratoire.

LABORATOIRE CASALAB PALMIER
50, Rue El Mountada Quartier
Palmier 20340 - Casablanca
Tél: 0522 23 67 17 ; Fax: 0522 23 67 29



CONVOCATION POUR CONTRE VISITE

Code Procédure : PR4FR05
Version : 01
Date : 01/06/2022

Casablanca, le 03/08/2023

Adhérent : DRIFI MOHAMED

Matricule : 01021

Objet : Contre Visite

ADHERENT: DRIFI MOHAMED

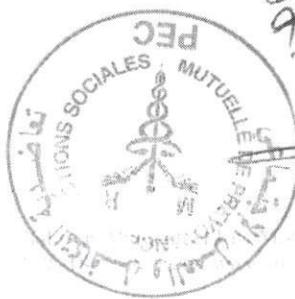
Référence dossier	Date de soins	Nature	Montant devis
DEVIS	29/07/2023	Dilatation coronaire	70650 DHS

Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter muni de votre CINE chez :

DR. LEBBAR MED
4 RUE TARIK IBN ZIAD QUARTIER DES HOPITAUX
CASABLANCA
TEL : 05 22.86.33.66

Aux fins d'une contre-visite en prenant rendez-vous au préalable
Prière nous retourner cette lettre dûment datée et cachetée par le médecin contrôleur.
Veuillez croire en l'assurance de nos sentiments distingués.

DRIFI MOHAMED LEBBAR
4, Rue Tarik Ibn Ziad
Quartier des Hopitaux
Casablanca
Tél: 0522 86 33 66 - Fax: 0522 86 33 55



MUPRAS